



Paris, le 15 mai 2020

Les conséquences sociales du confinement en Ile-de-France : la charité ne peut et ne doit pas se substituer au rôle de l'État

Le confinement a des conséquences sociales qui vont être durables à cause de la mise au chômage partiel ou à la perte d'emploi des salarié.e.s les plus précaires liées à l'arrêt de l'activité de leur entreprise ne pouvant s'exercer en télétravail.

Pour de nombreux enfants, la restauration scolaire leur permettait d'avoir le seul repas équilibré de la journée, avec pour les familles les plus précaires financièrement une prise en charge du prix du repas totale ou quasi totale. La fermeture des établissements pour des raisons sanitaires en mettant ce repas du midi intégralement à la charge des familles, a participé à mettre les familles en situation financière difficile dans une plus grande précarité encore. Cette précarité financière se retrouve également chez les étudiant.es suite à la fermeture des restaurants universitaires et de l'impossibilité pour une grande partie d'entre elles/eux de continuer leurs activités professionnelles qui leur assuraient leur complément de subsistance.

La précarité n'est pas un état inhérent aux suites du confinement et la FSU a toujours dénoncé les conséquences des politiques gouvernementales amenant un nombre de plus en plus grand des individus et des familles dans cette situation de grande fragilité économique. Face à la précarité, faute d'obligation nationale et de moyens fournis au Service Public pour venir en aide aux plus précaires et notamment distribuer des bons ou colis alimentaire, ce sont majoritairement les associations (quelques rares CCAS ont conservé ce service ou créent des épiceries sociales) qui assurent le ravitaillement des populations en précarité alimentaire. Ces associations ont développé leurs services et leurs influences au fur et à mesure des incuries de l'État et des collectivités territoriales qui au lieu de donner des moyens d'action aux services sociaux leur en ont retirés.

Tous les médias font état, depuis le début du confinement, d'initiatives solidaires et relaient les appels aux dons pour venir en aide aux familles et individus en situation de précarité et de pauvreté... Les différentes églises grâce à leurs associations caritatives reprennent de l'influence et les grandes entreprises directement comme Microsoft ou par le biais de leurs fondations comme celle de la Banque Rothschild tentent de se racheter une conscience en parrainant des initiatives pour lutter contre la fracture numérique dont elles sont responsables comme acteur du capitalisme.

Pour la FSU, la charité ne peut et ne doit pas se substituer au rôle de l'État, au travers de ses ministères (Éducation nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de la Cohésion des Territoires...). Face à cette situation, nous faisons le constat d'une absence de cohérence des politiques publiques. Seules les Caisses d'Allocations Familiales sont mises à contribution de manière générale sur l'ensemble du territoire.

En Ile de France : Pour parer à l'urgence de la faim qui menace certaines familles de collégiens, des conseils départementaux ont fait le choix de reverser la contribution aux familles qui bénéficiaient de la tarification sociale, à l'instar du département de Seine-Saint Denis mais sans en donner une information « grand public ». Au niveau de la Région Ile de France, aucune décision n'a été à notre connaissance mise en place pour faire la même chose en direction des lycéens. Ce sont des initiatives locales qui tentent de répondre aux urgences les plus visibles, mais il n'y a aucun plan d'ensemble permettant d'articuler entre elles l'action des collectivités et les besoins des familles et des individus.

Au vu des difficultés de ravitaillement en produit frais, de l'impossibilité pour certaines familles et individus à disposer de possibilités de cuisiner, des moyens tels que des colis alimentaires ou des plateaux cuisinés doivent être également mis en place.

Nous réclamons que l'état prenne ses responsabilités et amende de façon urgente les moyens du Service Public pour qu'il puisse assurer son rôle dans la redistribution des richesses en fonction des besoins de chacun. Tout n'est pas seulement question d'aide alimentaire, mais aussi de droit au logement, d'accès aux soins, au numérique, à la culture, aux loisirs...

Nous exigeons davantage de transparence de la part des collectivités quant aux actions qu'elles mènent en direction des populations les plus précaires. Ces opérations ne peuvent pas se réduire à des campagnes ponctuelles, avec parfois des visées électoralistes.